

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 JANVIER 2024

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

I/ DELIBERATIONS

1/ PERSONNEL COMMUNAL

- RIFSEEP : ce nouveau régime indemnitaire des agents communaux est instauré à compter du 01/02/2024.
- Tableau des effectifs : modifié par la création d'un emploi d'attaché principal et par l'augmentation du temps de travail du poste d'infirmier classe normal (21h44)

2/ BUDGET

- Afin d'honorer la participation communale au FPIC, un transfert de crédits de 12 301€ est accordé du compte 6453 au compte 739223.
- Autorisation de paiement de factures d'investissement en l'absence de crédits (c-à-d avant le vote du budget) est accordée pour la somme de 2 059€ (acquisition de plaques de rue).

3/ SUBVENTIONS

Les demandes d'aide financière portent sur les thématiques suivantes :

- les bâtiments : réfection de classes et reprise de fenêtres à l'école élémentaire, remplacement du ballon d'eau chaude vestiaire foot, reprise du chauffage de la salle des sports, etc...
- les voiries : rue de Boutiron, des Travers, du Rez des Creux et Chemin de Tout Blanc
- cimetière : création d'un bassin de rétention
- les ateliers : camion, véhicule, station de lavage et matériels divers.

4/ URBANISME

- élargissement du chemin rural au lieudit « Bois Genat » par l'acquisition de 100m² de la parcelle ZK n°28 de M. Gérard GONDAT
- dans le cadre du projet de cession de 39m² de la voie publique rue de Nantille à M. Gérard GONDAT, une procédure d'enquête publique est lancée.
- dans le cadre d'un échange de terrain entre la Commune et M. GIRARD, le tracé du « Chemin du Clos » sera modifié. Une information sera faite au public pendant 1 mois avec mise à disposition de plans et d'un registre en Mairie.

5/ ZADER

La Préfecture a demandé aux Communes de transmettre une cartographie de zones préférentielles d'accélération pour l'implantation d'installation terrestres de production d'énergies renouvelables. Sur notre territoire, seuls les panneaux solaires sur toiture et les ombrières seront autorisés.

* * * *

II/ QUESTIONS DIVERSES :

- Sur la demande des élus de l'opposition, M. le Maire soumet à la discussion des membres du conseil municipal la question de la mise en place d'une mutuelle santé communale. MM. Didier AMOUR et Lionel LEDET sont chargés de ce dossier et présenteront ultérieurement au Conseil les résultats de leur étude.

Affiché en Mairie et sur le site internet le 30 janvier 2024

Le Maire
Bernard CORRI

